



Cantine - Inscription occasionnelle

Service des affaires scolaires en mairie du
 > lundi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h
 > mardi de 8h30 à 12h - fermé au public l'après-midi
 > mercredi et jeudi 8h30 à 12h et de 14h à 17h
 > vendredi de 8h30 à 12h - fermé au public l'après-midi
 tél : 04 68 63 75 77

Bulletin à déposer en Mairie au plus tard 2 jours ouvrés avant 9h avant le repas commandé.

La fréquentation de la cantine scolaire, même occasionnelle, implique d'avoir rempli le dossier d'inscription au préalable dans les conditions fixées dans le règlement intérieur.

je soussigné.e, Madame, Monsieur.....
 atteste vouloir inscrire mon.mes enfant.s au service de restauration scolaire

ENFANTS (S)	Nom	Prénom	Classe	Marie Curie	Maternelle Mitterrand	Louis Torcatis	Primaire Mitterrand

Pour le mois de

- tout le mois
- occasionnellement précisez en entourant les dates

1	2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31	

- repas sans porc
- repas sans viande

Signature

Fait à Pia le :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--